



CONTRAT DE LOCATION DE GITE RURAL

Propriétaire

Monsieur Franck STECK

32, rue d'Avenay

51160 FONTAINE-SUR-AY

Tél. : (+33) 06 88 51 93 77

Email : franck.steck@laposte.net

Site internet : www.gite-des-sources.fr

Locataire

Composition de la famille / groupe

- Nom & Prénom : personnes dont :
..... adulte(s)
- Adresse : enfant(s) de moins de 13 ans
..... enfant(s) de moins de 2 ans (non compris
dans la capacité)
- Téléphone :
- E-mail :

Dates du séjour

Du à partir de 16h00 au avant 10h00.

Location

Maison de Jules

Maison de Line

Maison d'Emmanuelle

Prix du séjour

- Le prix TTC de la location est de € pour personnes. Ce prix s'entend toutes charges et toutes taxes comprises.
- Option linge de toilette / personne : x 10 €
- Le prix total TTC de la location s'élève à : €.
- Un acompte de € (représentant 25 % du prix total de la location a été réglé par le locataire par : Chèque bancaire ou postal, à l'ordre de Franck STECK
 Virement
 Espèces (cash)
- Le solde d'un montant de €, est à régler au maximum 30 jours avant l'arrivée dans le gîte.
- La taxe de séjour est à verser en fin de séjour à raison de 0,80 € / pers / nuit :
0.80 € x personnes x nuits = €.
- Un dépôt de garantie de 300 € est à remettre à l'hébergeur, à l'arrivée, après l'état des lieux.

Je soussigné(e) déclare accepter les termes du contrat, après avoir pris connaissance de la fiche descriptive jointe et des conditions générales figurant au verso du présent document.

Le
Signature du propriétaire

A, le
Signature du locataire (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)



CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 1 : Durée du séjour

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 2 : Conclusion du contrat

La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25 % du montant total de la location et le contrat signé. Le contrat est retourné signé par le propriétaire dès réception de l'acompte. La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

Article 3 : Annulation par le locataire

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée :

- Annulation avant l'arrivée dans les lieux

L'acompte reste acquis au propriétaire. Si l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date de séjour, alors le propriétaire se réserve le droit de conserver l'intégralité des sommes versées.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. Le montant de la location reste acquis au propriétaire.

- Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 4 : Annulation par le propriétaire

Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées ainsi qu'une indemnité égale à l'acompte versé.

Article 5 : Arrivée

Le locataire doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

Article 6 : Règlement du solde

Le solde de la location est versé au maximum 30 jours avant l'entrée dans les lieux.

Article 7 : Etat des lieux

Un inventaire est établi par le locataire à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du propriétaire au départ du locataire.

Article 8 : Dépôt de garantie ou caution

Un dépôt de garantie dont le montant est indiqué sur le présent contrat est demandé par le propriétaire. Il est à verser en même temps que le solde du séjour. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué dans un délai n'excédant pas une semaine, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

Article 9 : Utilisation des lieux

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Il est interdit de fumer à l'intérieur des gîtes.

Article 10 : Capacité

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture de contrat sera considéré à l'initiative du client.

Article 11 : Animaux

Le présent contrat précise que le locataire ne peut pas séjourner en compagnie d'un animal domestique. En cas de non-respect de cette clause par le locataire, le propriétaire peut refuser le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 12 : Assurances

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Article 13 : Paiement des charges

En fin de séjour, le locataire doit acquitter auprès du propriétaire, les charges non incluses dans le prix. Leur montant s'établit sur la base de calcul mentionnée sur le présent contrat et dans la fiche descriptive et un justificatif est remis par le propriétaire.

Article 14 : Litiges

Toute réclamation relative à l'état des lieux et à l'état des descriptifs lors de la location doit être remise au propriétaire dans les 48 heures à compter de l'entrée dans les lieux.

Entre Epernay et Reims sur la **route touristique du Champagne**, le Gîte des Sources vous propose un séjour dans le charmant village de **Fontaine-sur-Ay**.

Ressourcez-vous dans un cadre verdoyant et calme aux portes du **Parc Régional de la montagne de Reims**.



- Gîte 8/12 personnes avec 1 étage
- Terrain arboré de 800 m² et comprenant une grande cour avec stationnement
- 140 m² - 5 chambres
- Chauffage électrique
- Accès internet gratuit et illimité
- L'accès au court de tennis gratuitement sur demande
- Le service de lits fait à l'arrivée et le service ménage de fin de séjour, sont inclus dans le prix
- Les animaux ne sont pas autorisés
- Fumer est autorisé seulement à l'extérieur en prenant soin de ne pas jeter les mégots par terre

⊙ Au rez-de-chaussée

- Salon / séjour, TV, 2 canapés 3 places dont un convertible 2 pers. 140 x 190
- Cuisine équipée : four pyrolyse, micro-ondes, réfrigérateur partie congélateur, 4 plaques à induction, lave-vaisselle, hotte, cafetière électrique, bouilloire électrique, grille-pain, appareil à raclette, presse agrumes, balance
- 1 chambre avec 1 lit double de 140 x 200
- Salle de douche à l'italienne avec sèche-serviettes et sèche-cheveux
- W.C. indépendant
- Garage 1 voiture, lave-linge, sèche-linge, étendoir et aspirateur

⊙ Au 1^{er} étage

- 1 chambre avec 1 lit double de 140 x 200
- 1 chambre avec 2 lits simples de 90 x 200
- 1 chambre avec 2 lits simples de 90 x 200
- 1 chambre avec clic-clac de 140 x 190
- Salle de bain avec baignoire
- W.C. indépendant

⊙ Divers

- Equipement bébé gratuit (lit parapluie avec matelas, support à langer, pot, petite baignoire, chaise haute, poussette canne, barrière de sécurité pour les escaliers...)

⊙ Extérieur du gîte

- Table de repas, parasol, barbecue, salon de jardin avec table basse
- Chaises bain de soleil sur demande



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Rib

Domiciliation

- Code établissement : 10206
- Code guichet : 13301
- Numéro de compte : 98718709482
- Clé RIB : 50

IBAN (*International Bank Account Number*)

FR76 1020 6133 0198 7187 0948 250

BIC (*Bank Identification Code*) – Code swift

AGRIFRPP802